

ATTELAGES

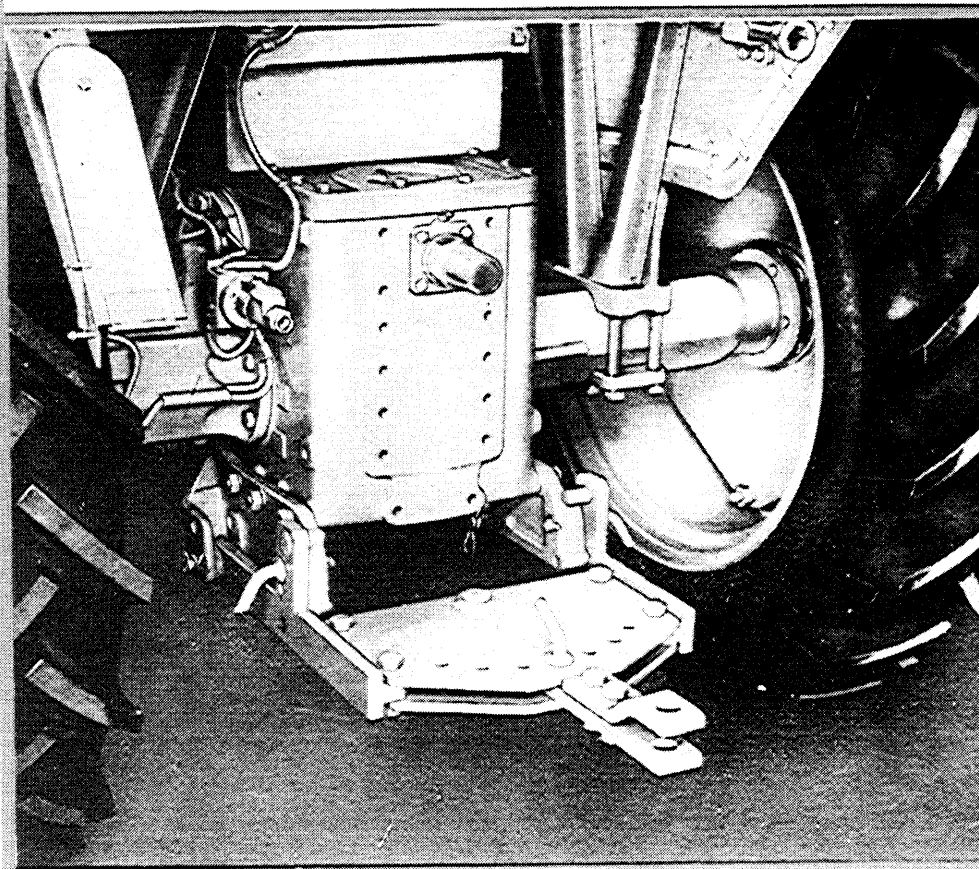
Les différents attelages dont peuvent être équipés les tracteurs RENAULT permettent l'emploi des outils nécessaires à une bonne exploitation.

Les attelages « Universel » et « 3 points » ont le point d'attache des bielles de traction au droit de l'axe des roues arrière.

— Attelage « Traîné » :

Pour tracteur sans relevage hydraulique.

Il a été prévu un attelage avec barre réglable verticalement et horizontalement.



Attelage « Traîné ».

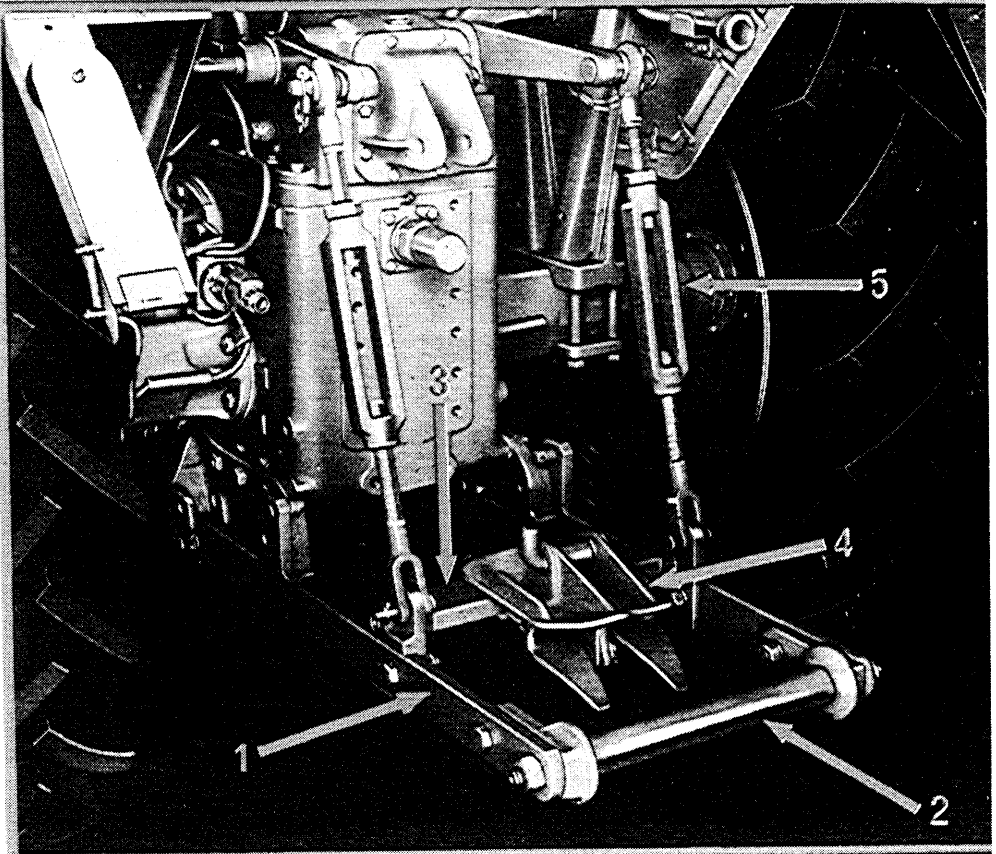
— Attelage « Universel » :

Pour tracteurs avec relevage hydraulique.

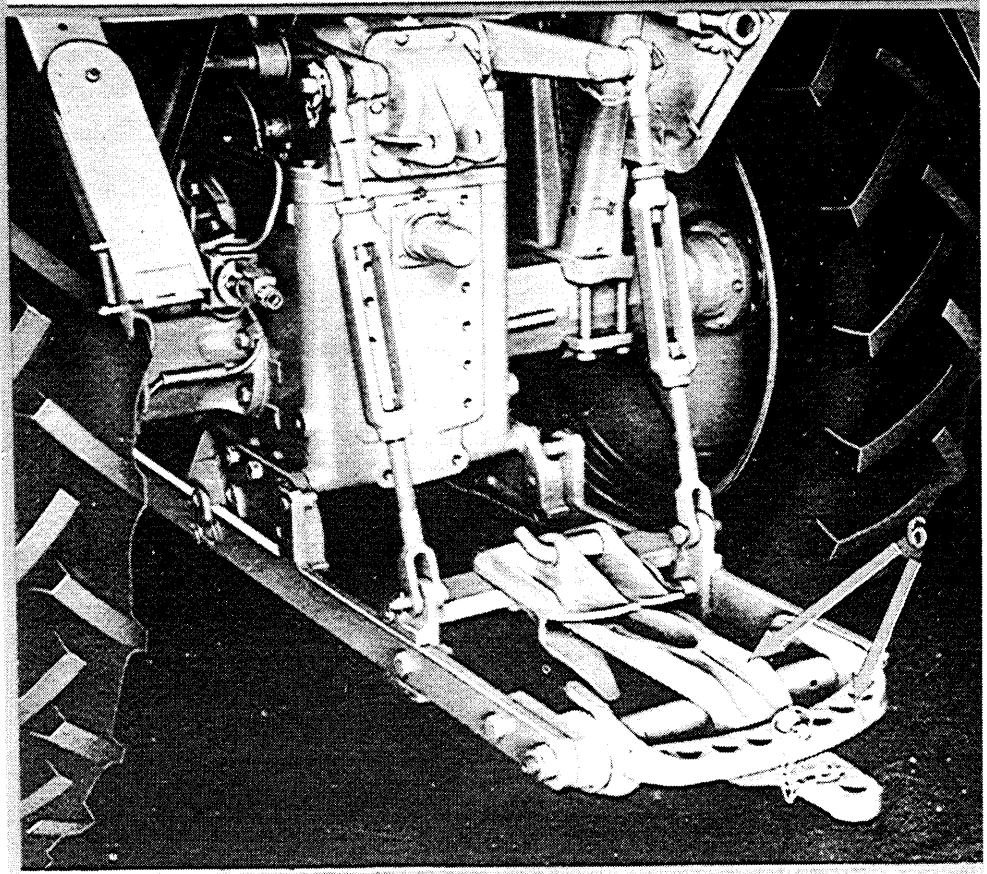
Il comprend : deux bielles de traction (1), une barre ronde (2), une traverse d'attelage (3), un crochet dynamométrique (4), deux tirants de relevage (5) reliés aux bras du relevage hydraulique, un barreau d'attelage (6) se déplaçant sur un secteur, pour les outils traînés.

ATTELAGES (Suite)

Attelage « Universel » nu.

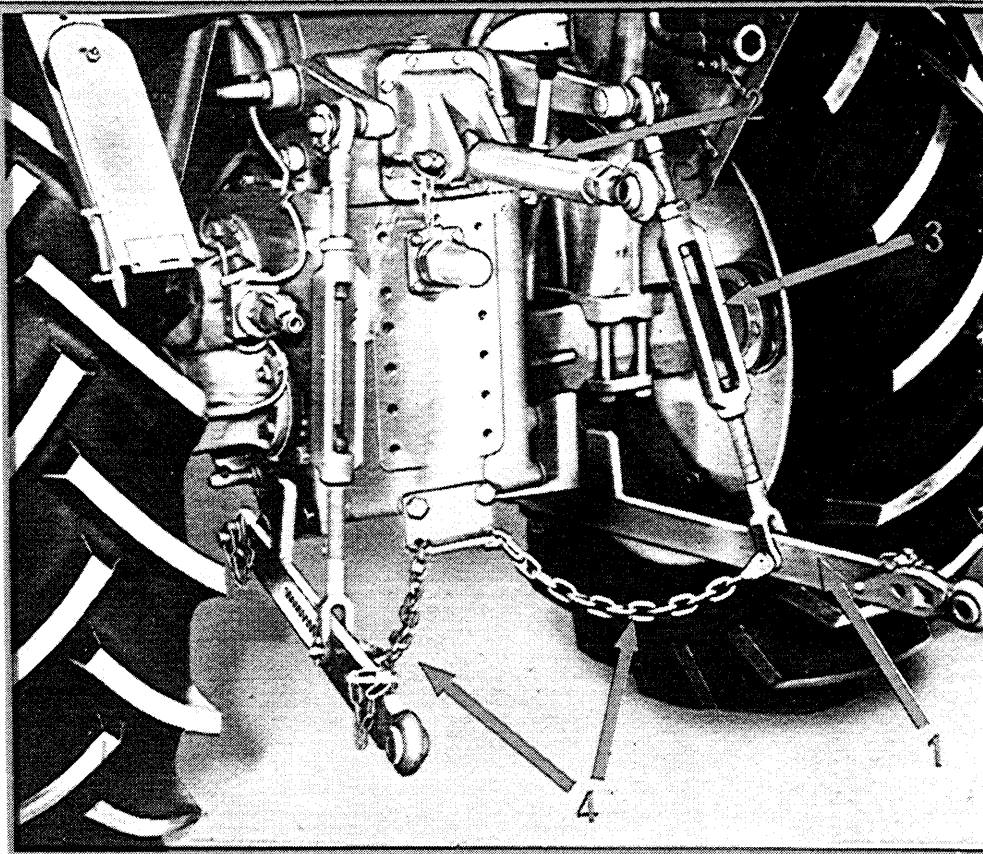


Attelage « Universel » avec
barreau d'attelage.

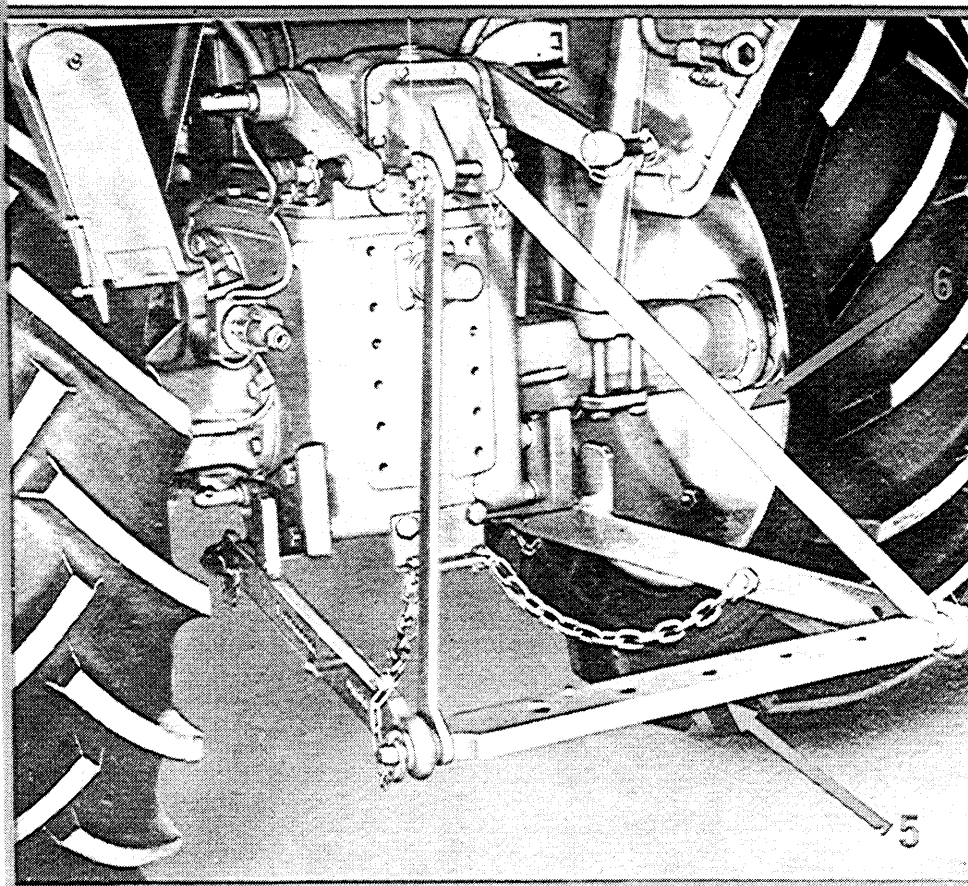


ATTELAGES (Suite)

Attelage « 3 points »
(flottant).



Attelage « 3 points »
(triangulé).



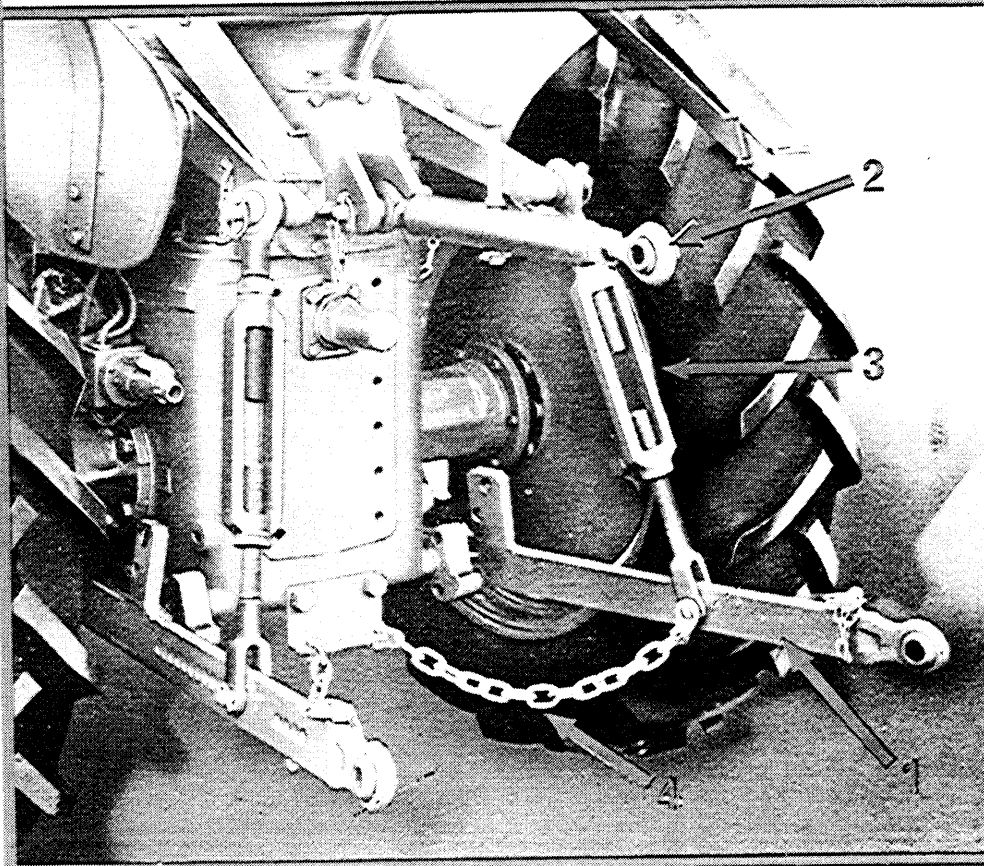
ATTELAGES

(Suite)

— Attelage « 3 points » :

Pour tracteurs avec relevage hydraulique.

Il comprend : deux bielles de traction à rotules (1), une bielle télescopique de poussée réglable (2), qui peut occuper deux positions libres ou une position rigide suivant l'utilisation, (constituant un troisième point pris sur le couvercle arrière du relevage hydraulique), deux tirants de relevage (3) reliés aux bras du relevage hydraulique, deux chaînes de débatement (4), une traverse d'attelage (5) et deux tirants de triangulation (6) pour les outils traînés.



Attelage « Vigneron »
voie large.

— Attelage « 3 points Vigneron » :

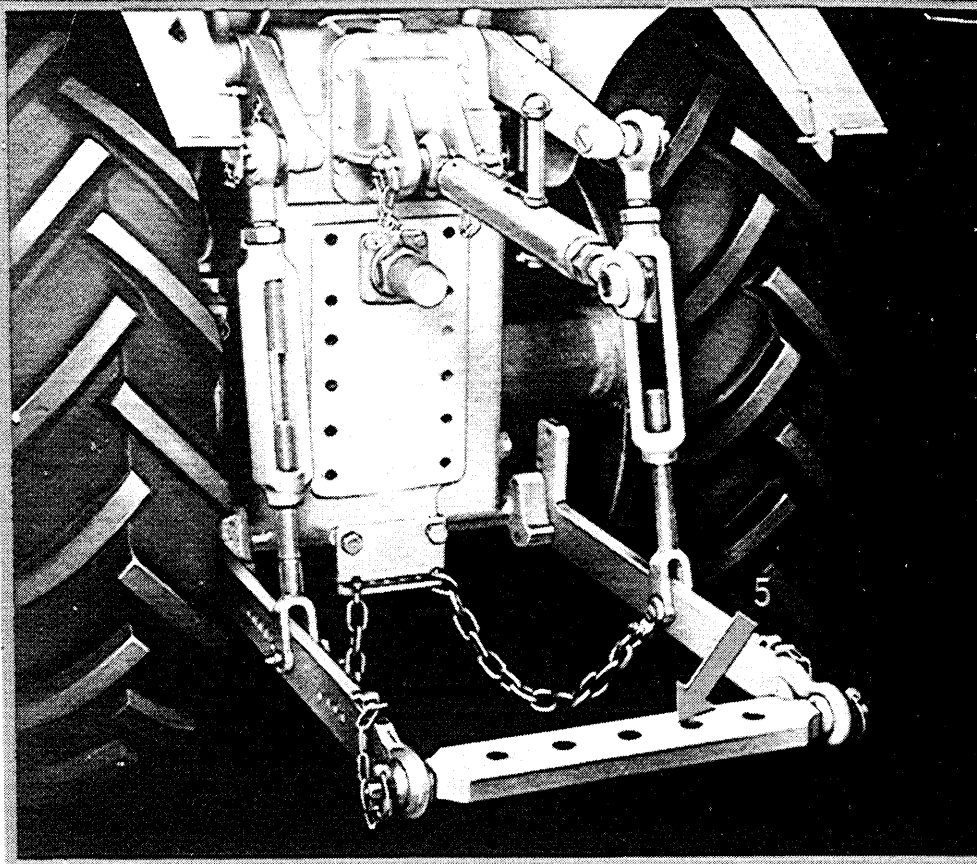
Pour tracteurs types « étroit et Vigneron ».

Il comprend : deux bielles de traction à rotules (1), une bielle télescopique de poussée réglable (2), qui peut occuper deux positions libres ou une position rigide suivant l'utilisation, (constituant un troisième point pris sur le couvercle arrière du relevage hydraulique), deux tirants de relevage (3) reliés aux bras de relevage hydraulique, deux chaînes de débatement (4) ; une traverse d'attelage pour tracteur en voie étroite, une traverse d'attelage (5) pour tracteur en voie large et deux tirants de triangulation pour les outils traînés.

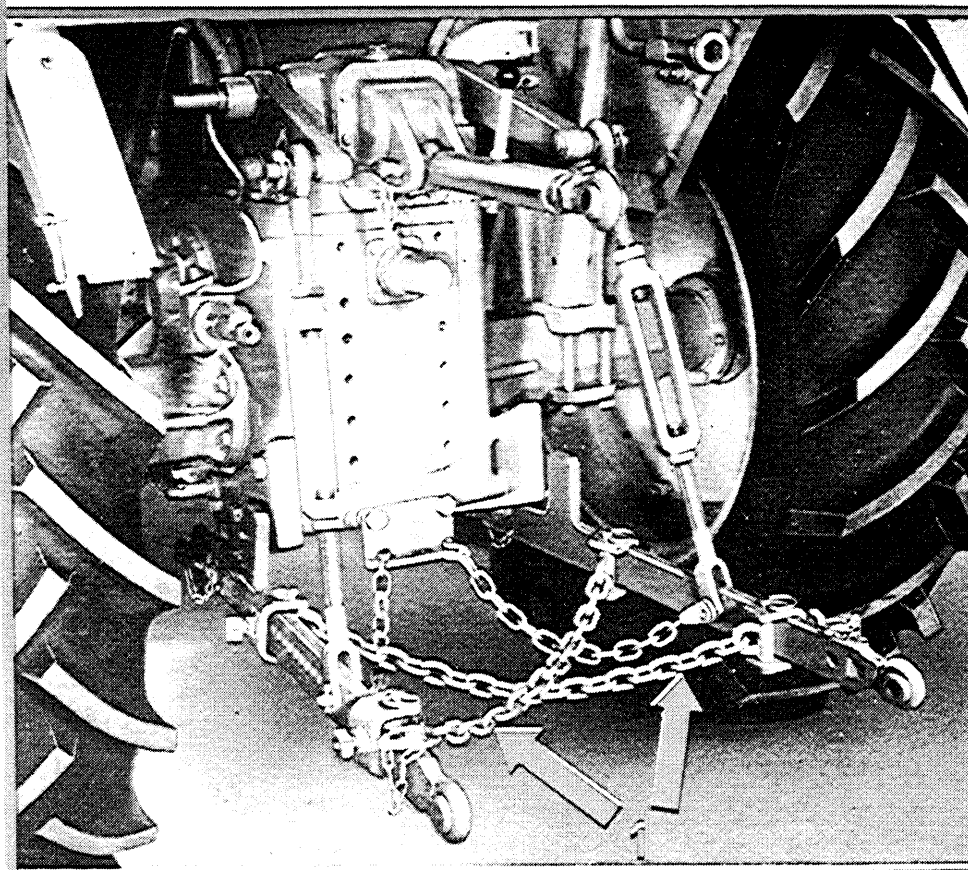
ATTELAGES

(Suite)

Attelage « Vigneron »
voie étroite.



Rigidification
d'attelage « 3 points ».



ATTELAGES

(Suite)

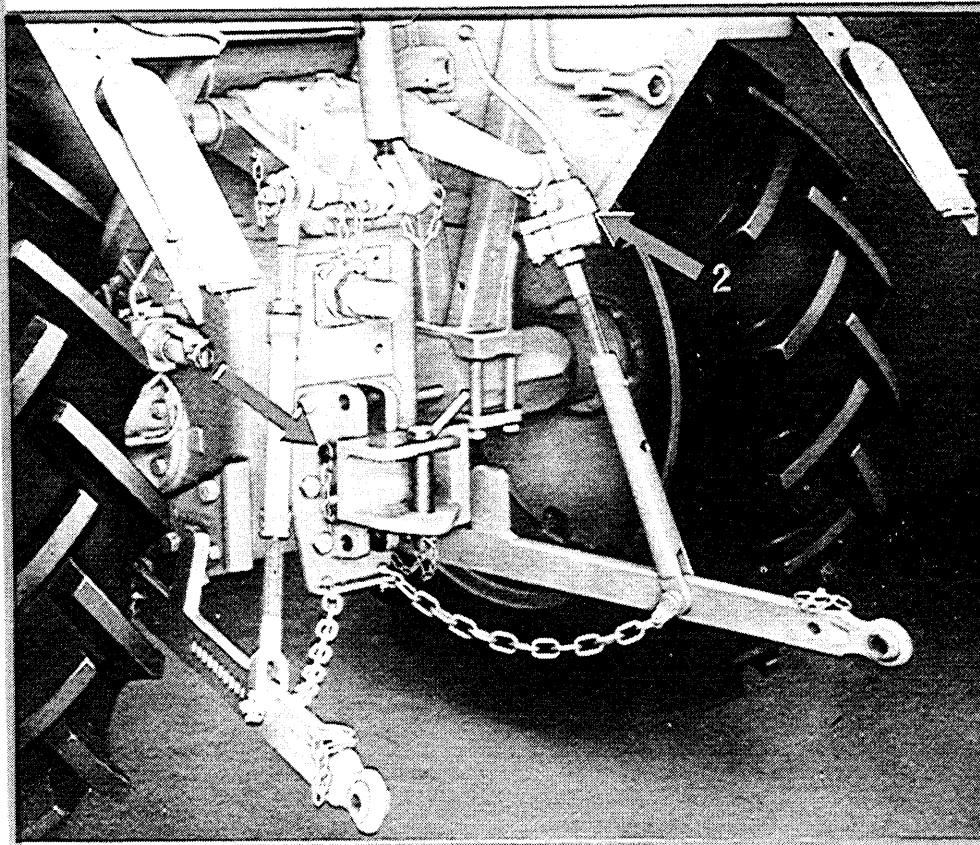
Rigidification latérale d'attelage « 3 points ».

Sur demande, une rigidification latérale (1) formée de deux chaînes reliant diagonalement les deux bielles de traction à rotule peut être montée sur le tracteur.

Cette rigidification est réglable, elle limite plus ou moins les débattements latéraux de l'attelage.

Sur route, elle est nécessaire pour le transport d'outils portés.

Au travail, elle doit être conservée rigide pour les outils portés utilisant la prise de force arrière et pour les outils à fortes réactions latérales.



- 1. Chape d'attelage.
- 2. Tirant à manivelle.

Chape d'attelage.

Sur demande, une chape d'attelage avec broches, réglable en hauteur se monte sur la face arrière du carter de mécanisme permettant ainsi d'effectuer divers remorquages avec le tracteur.

NOTA: Au cas où la largeur d'un instrument remorqué dépasserait 2,50 m, le tracteur doit porter à l'avant et à sa partie supérieure un panneau carré portant en blanc sur fond noir la lettre D d'une hauteur de 0,20 m, éclairé dès la chute du jour et visible de l'avant et de l'arrière.

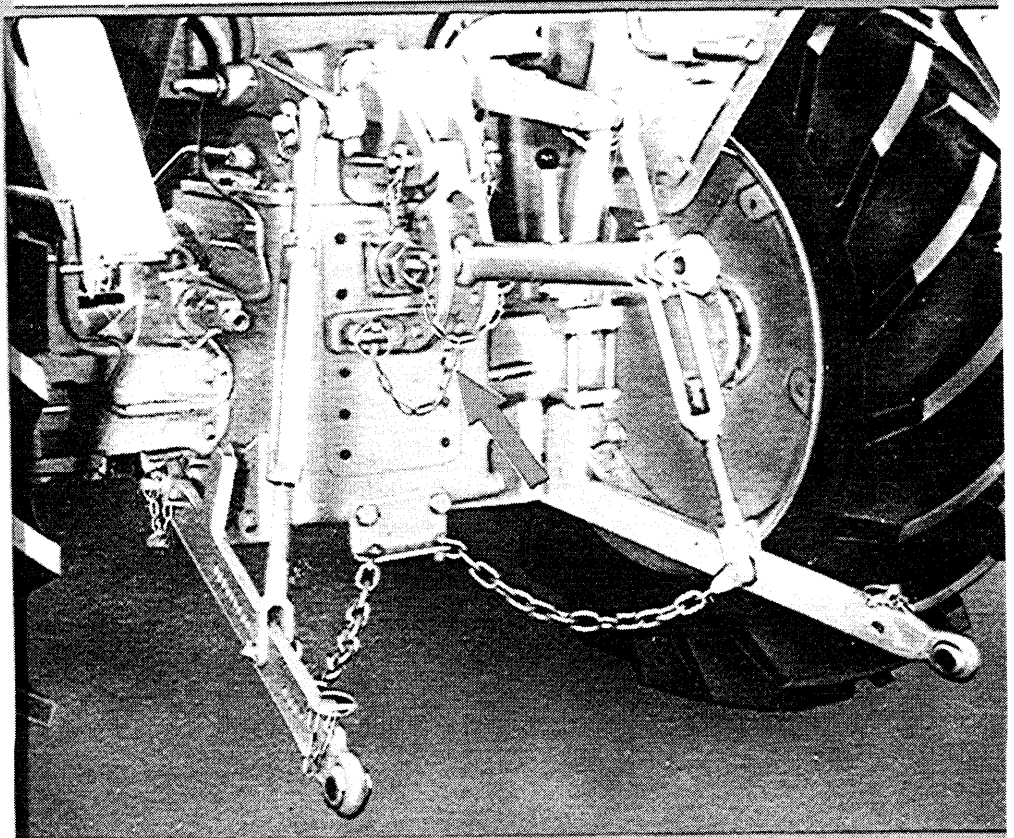
Tirant à manivelle.

Le tirant à manivelle, pour attelage « 3 points », permet du siège du conducteur de régler en marche l'aplomb de certains outils portés; il est monté sur demande.

ATTELAGES

(Suite)

Les supports de bielles de traction à deux positions et sur demande l'adaptation d'un support auxiliaire de bielle de 3^e point, permettent l'utilisation d'outils portés à points d'attelage particuliers (consulter votre Agent).

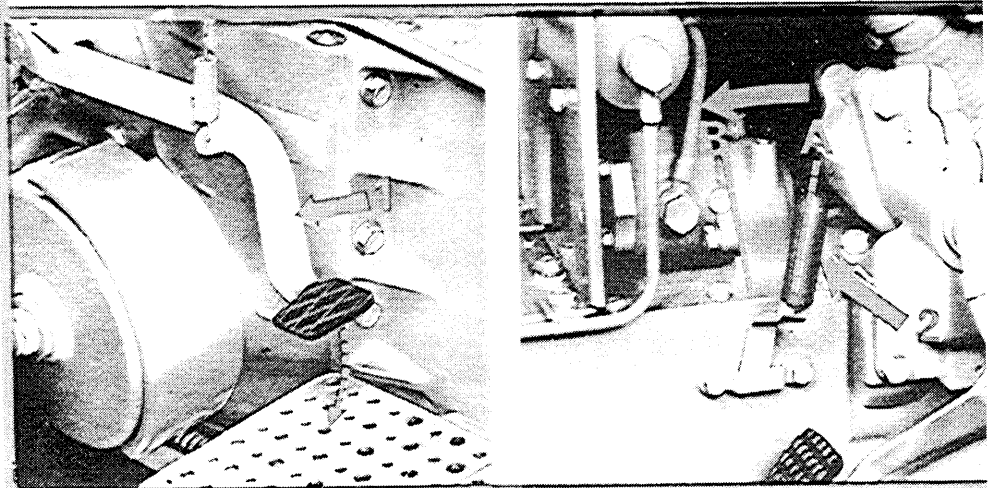


Attelage «3 points» avec support auxiliaire de bielle de poussée.

BLOCAGE DU DIFFÉRENTIEL

Dans un passage difficile, si une roue patine, il est possible de craboter les deux arbres de roue arrière (pour annuler l'effet du différentiel) à l'aide de la pédale située à droite du carter de mécanisme. Cette pédale étant à rappel automatique en position décrabotée, la maintenir pendant la durée de l'opération.

Cette manœuvre n'est à faire qu'en ligne droite.



1. Blocage du différentiel.
2. Levier de commande de prise de force arrière ou de la poulie de battage.
A. Débrayée.
B. Embrayée.

PRISE DE FORCE ARRIÈRE

Quels que soient les travaux à exécuter, votre tracteur sera toujours un précieux auxiliaire, car il comporte de nombreuses possibilités d'adaptation.

La prise de force arrière est crabotée par un levier placé à droite du mécanisme.

L'emploi de machines tractées entraînées par la prise de force arrière impose une rigidification totale de l'attelage pour éviter toute détérioration des organes.

Il est impératif de se conformer rigoureusement aux prescriptions de montage données par le constructeur de l'outil utilisé.

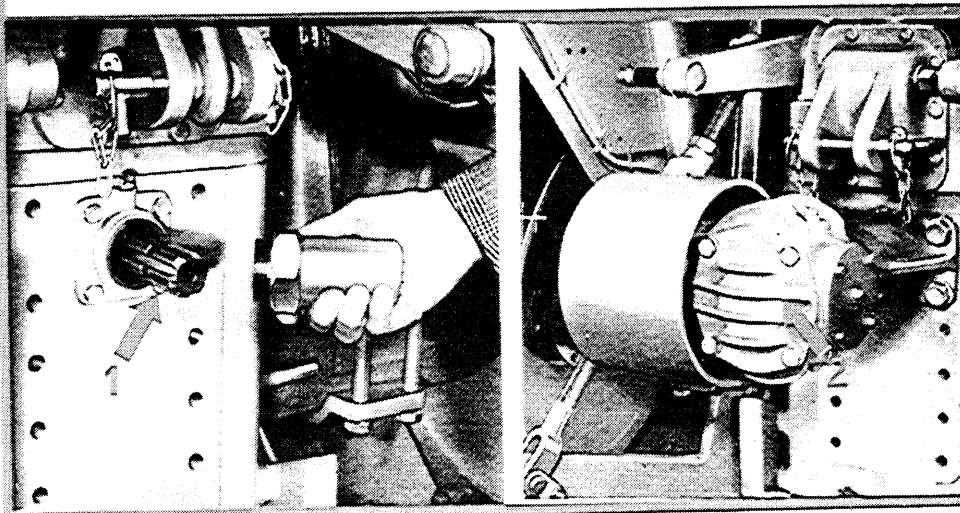
De plus, il est recommandé, pour les virages de faible rayon, de décraboter la prise de force.

Arrêter toujours la prise de force avant de descendre du tracteur.

L'arbre de sortie à 6 cannelures 1"3/8 tourne à 540 tr/mn pour un régime moteur de 1.600 tr/mn ; sa hauteur au-dessus du sol varie entre 0,676 et 0,862 m suivant la monte des pneus.

Quand l'arbre de prise de force n'est pas utilisé, laissez-le toujours recouvert de son bouchon protecteur.

1. Prise de force arrière.
2. Poulie de battage (sur demande).



Poulie de battage :

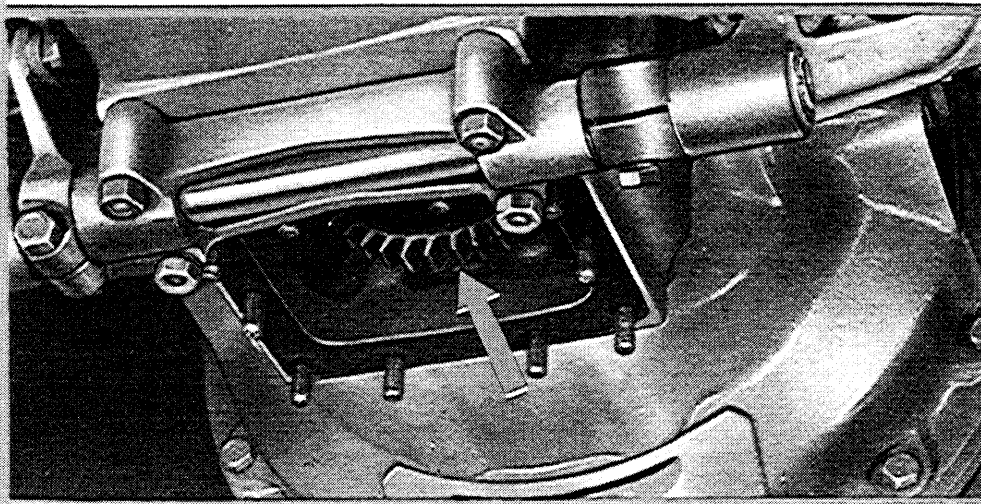
Sur demande, une poulie de battage se monte à l'arrière du tracteur sur la prise de force ; elle peut être orientée à droite ou à gauche, permettant ainsi de choisir le sens de rotation.

Sur un tracteur à pneus, l'électricité statique engendrée par le travail à la poulie peut être déchargée en reliant le tracteur à la terre au moyen d'une chaîne portant sur le sol ou d'un fil de fer enfoncé dans le sol.

PRISE DE FORCE INFÉRIEURE

A la partie inférieure de la boîte de vitesses, un couvercle démontable permet d'adapter des boîtiers de commande de prise de mouvement laissant libre la prise de force arrière.

Avant démontage du couvercle ou du boîtier de commande, dévisser le bouchon de vidange de ceux-ci et laisser l'huile de la boîte de vitesses s'écouler.



RELEVAGE HYDRAULIQUE pour attelage « 3 points » ou « universel »

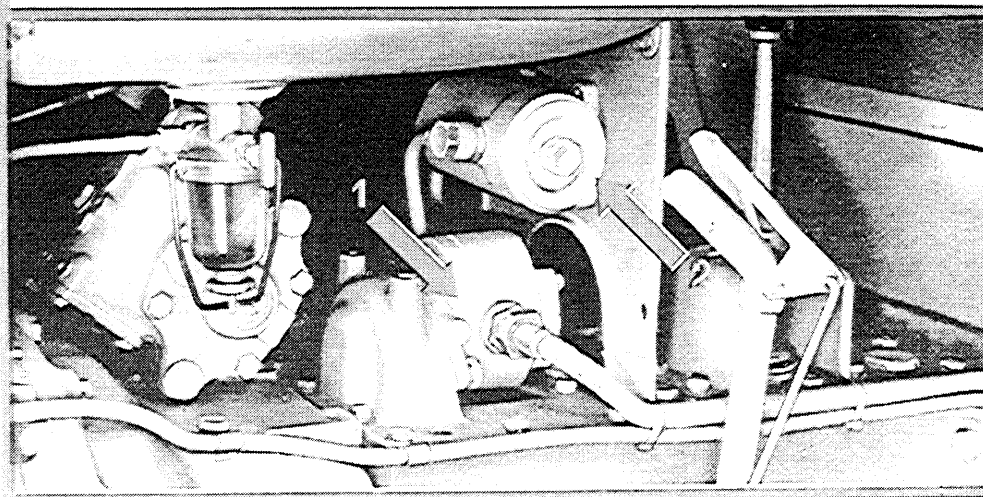
Relevage hydraulique. — Type monobloc à simple effet ; le distributeur, le vérin et les clapets sont groupés. La pompe (1) a un débit de 12 l/mn à 1.580 tr/mn et une pression de fonctionnement limitée à 160 kg/cm² par un clapet de sécurité.

Le bloc relevage composé par :

- Un carter qui, par sa conception, forme réserve d'huile et corps de vérin dont l'alésage est de 75 mm et sa course de 150 mm. L'effort maximum de soulèvement à l'extrémité des bielles de traction est de 1.350 kg.

- Un piston relié aux bras de relevage par une liaison bielle-levier.

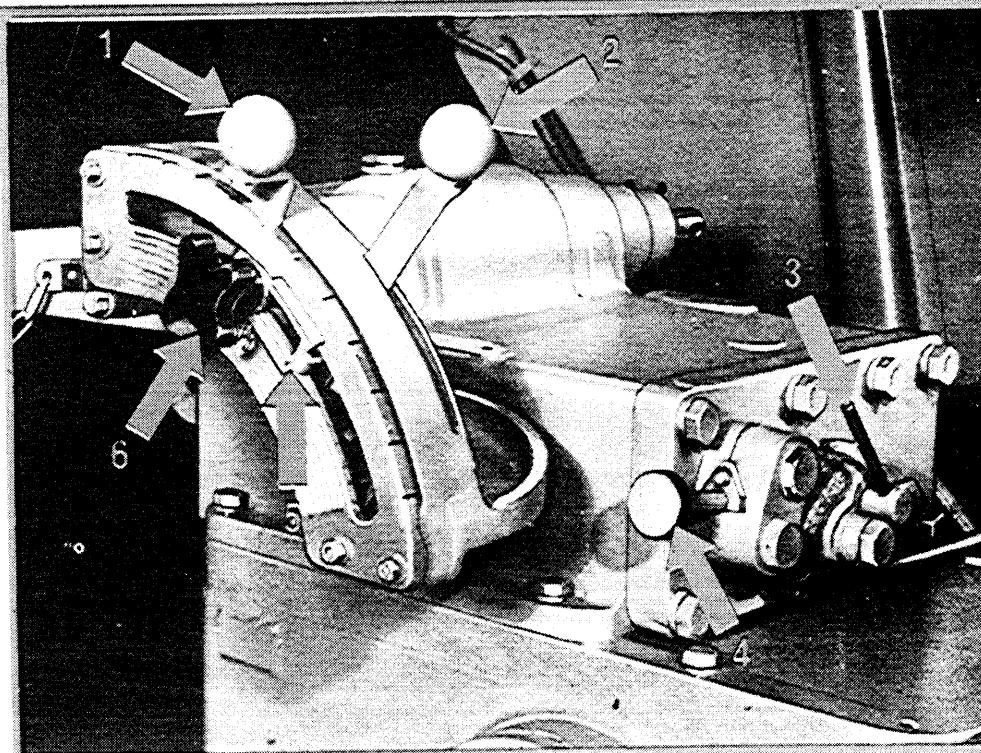
- Un distributeur qui a pour but de diriger l'huile et d'assurer les différentes fonctions du relevage.



1. Pompe.
2. Filtre à huile.

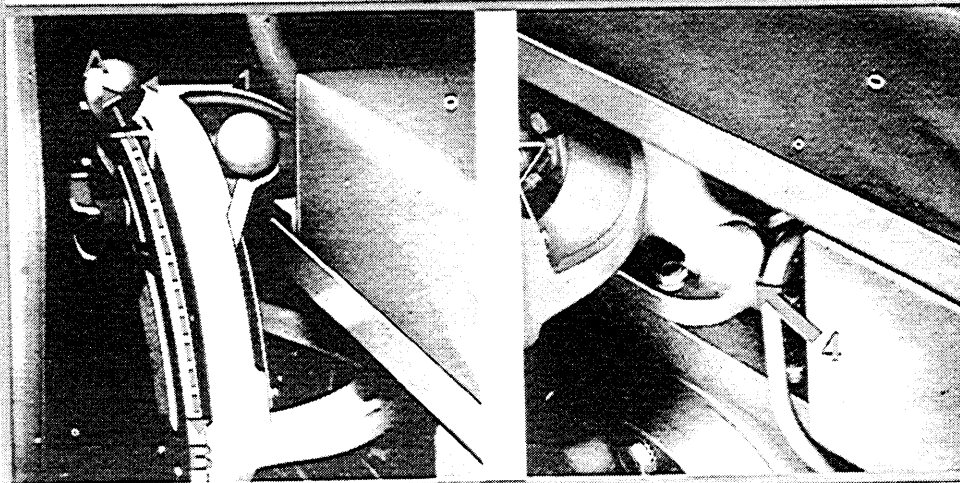
RELEVAGE HYDRAULIQUE

(Suite)



Pour relever un outil, tirer le levier de commande (1) vers l'arrière (A) ; pour le descendre, pousser le levier vers l'avant (B). Une vis pointeau (4) réglable a pour effet de freiner plus ou moins la descente de l'outil.

A chaque position donnée au levier sur son secteur, correspond une position bien déterminée et toujours la même de l'outil (Affichage de position).

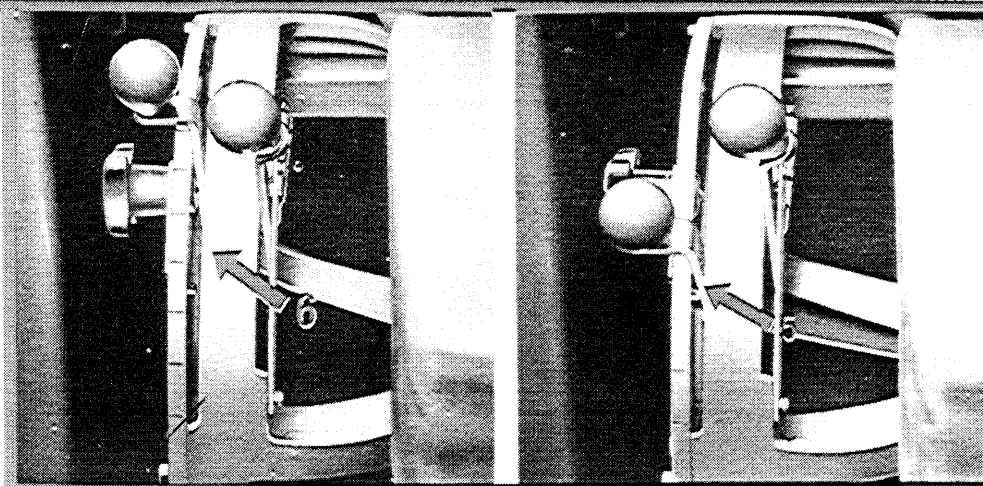


Une butée éclipable (6) réglable sur le secteur permet de retrouver la profondeur désirée, elle peut toutefois s'éclipser pour permettre un déplacement de l'outil en cas de nécessité. Une partie rigide (5) assure une limitation franche de la profondeur de terrage.

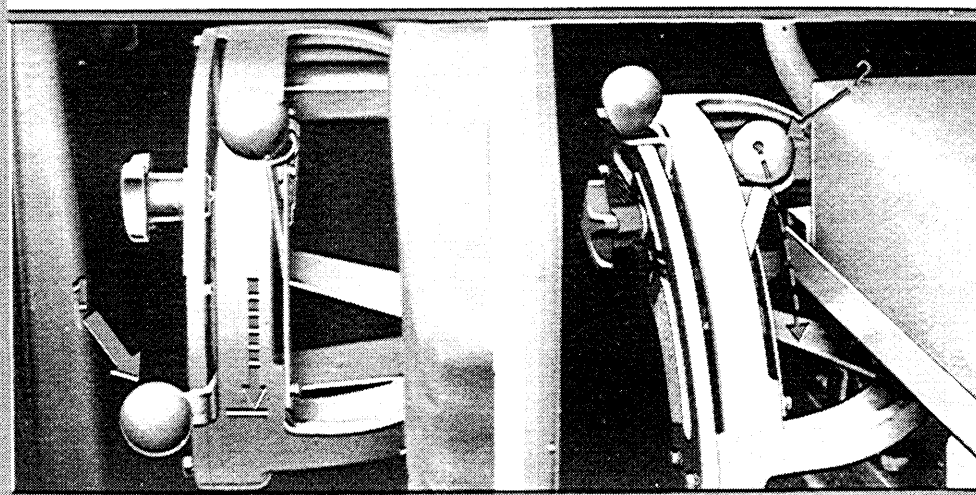
La sensibilité et la fidélité du système permettent d'obtenir des variations très faibles de la position de l'outil.

RELEVAGE HYDRAULIQUE

(Suite)



Dans le cas d'outils semi-portés, il est possible de mettre le relevage à la position basse, l'outil est libre et porté par ses roues de terrage.



L'outil étant en position de travail déterminée par le levier d'affichage de position, en cas de patinage du tracteur le « transfert de charge auto-équilibré » s'obtient en manœuvrant vers l'avant le levier (2) co-axial au précédent. (La vis pointeau (4) étant dévissée).

Ce report de charge sur les roues motrices du tracteur est progressif, contrôlable et peut être facilement ajouté ou supprimé au poids normal du tracteur. L'adhérence peut être augmentée sans modification sensible de la profondeur de terrage. Le rappel du levier de commande est automatique.

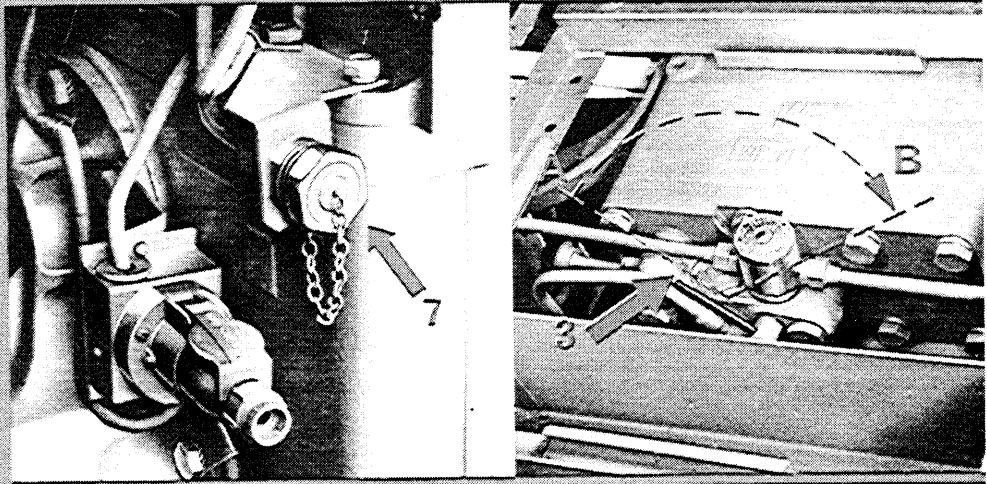
Sur demande, une prise extérieure de pression d'huile (7) alimentée par un circuit indépendant et commandée par le levier d'affichage de position (1) permet la commande à distance des outils qui utilisent une pression hydraulique (vérin de remorque, cric, etc.).

Pour mettre en circuit cette prise, le moteur étant en marche, placer le levier d'affichage (1) dans une position intermédiaire sur son secteur; la butée réglable (6) permet de repérer cette position.

Placer le levier d'isolement du vérin (3) à la position B.

RELEVAGE HYDRAULIQUE

(Suite)



IMPORTANT :

Le moteur étant en marche, ne jamais laisser le levier d'isolement en position B si aucun système hydraulique n'est branché sur la prise extérieure.

Ne pas oublier de ramener le levier d'affichage (5) à la position neutre, lorsque le vérin extérieur est en position maxi.

VOIES VARIABLES

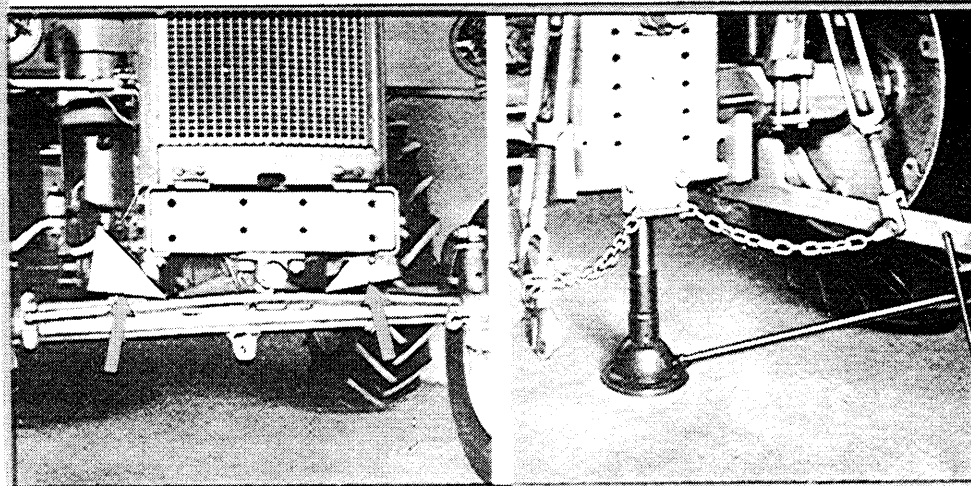
Le changement des voies permet d'adapter le tracteur à tous les travaux que réclament les cultures les plus diverses.

La voie avant est la distance qui sépare, au sol, le milieu des pneus avant.

La voie arrière est la distance qui sépare le milieu des pneus arrière.

Précautions à prendre lors d'un changement de voie :

1. Placer le tracteur sur un sol dur et horizontal.
2. Serrer le frein d'immobilisation (valable seulement pour l'avant).
3. Pour le changement de la voie arrière, bien caler les roues avant ainsi que l'essieu.
4. Réunir l'outillage nécessaire (cric, clés, cales, etc.).



VOIES VARIABLES

(Suite)

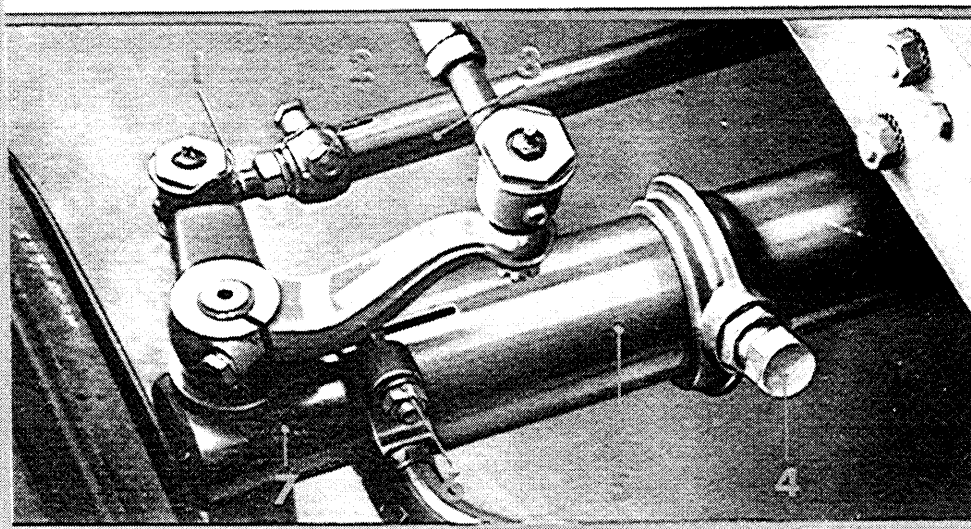
ATTENTION : Les roues arrière lestées à l'eau sont lourdes (plus de 200 kg) ; ne les couchez pas sur le sol, appuyez-les contre un mur et calez-les avec soin.

Pour le labour. — Il importe de bien choisir la voie (consulter votre Agent).

Pour la vigne. — Afin de conserver au tracteur son maximum de stabilité choisir la voie la plus large possible, compte tenu de l'écartement des rangs de vigne.

RÉGLAGE DE LA VOIE AVANT

1. Embout de bielle de connexion.
2. Boulon clavette.
3. Bielle de connexion.
4. Boulon de positionnement.
5. Tube central d'essieu.
6. Bride sur tube central.
7. Tête d'essieu support de fusée.



VOIE AVANT VARIABLE

La variation de la voie avant est obtenue par le coulisement de la tête d'essieu sur le tube central. La longueur de la bielle de connexion est à ajuster en conséquence.

Pour changer de voie :

Mettre l'essieu avant sur cales, les cales sont placées sous le tube central.

Retirer le boulon-clavette de la bielle de connexion.

Retirer le boulon de positionnement sur tube central et desserrer les écrous de la bride.

Régler la tête d'essieu support de fusée et l'embout de bielle de connexion à l'écartement choisi.

Revissier et bloquer le boulon de positionnement. Resserrer les écrous de la bride. Remettre en place le boulon-clavette de la bielle de connexion.

Retourner la roue si la voie choisie comporte cette opération.

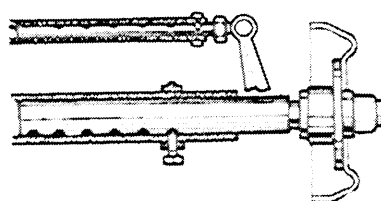
Nota. — Sur les tracteurs normaux, n'utiliser les voies maxi, avec voie retourné, que pour les travaux superficiels.

Après chaque changement de voie, effectuer une mise à longueur de la bielle de direction (voir chapitre « ENTRETIEN-DIRECTION »).

ÉQUIPEMENT

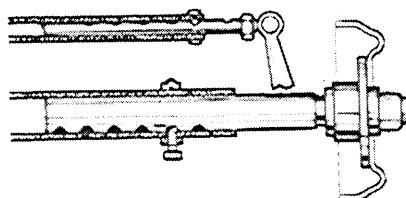
VOIES AVANT

Normal : 1,20 m
Étroit : 0,85 m
Vigneron : 0,80 m



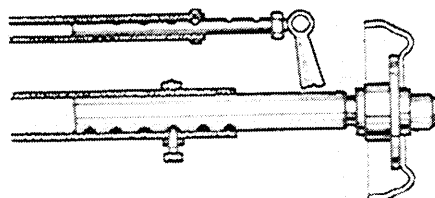
A

Normal : 1,30 m
Étroit : 0,95 m
Vigneron : 0,90 m



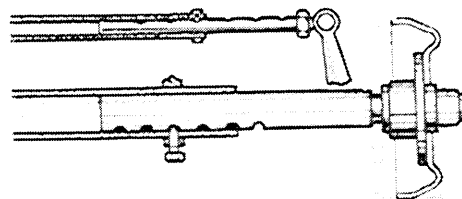
B

Normal : 1,40 m
Étroit : 1,05 m
Vigneron : 1,00 m



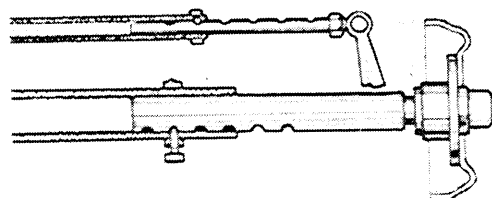
C

Normal : 1,50 m
Étroit : 1,13 m
Vigneron : 1,08 m



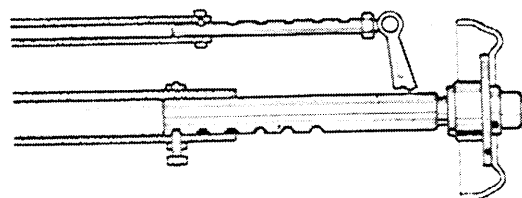
D

Normal : 1,60 m



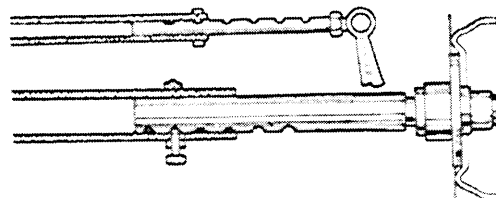
E

Normal : 1,70 m



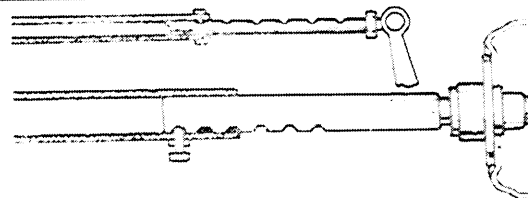
F

Normal : 1,80 m
Étroit : 1,25 m



G

Normal : 1,90 m
Étroit : 1,33 m
Vigneron : 1,18 m



H

ÉQUIPEMENT

VOIE ARRIÈRE VARIABLE

Les différentes voies sont obtenues par :

- Montage intérieur ou extérieur de la jante sur voile ;
- Retournement du voile de la roue.
- Retournement de la jante.
- Retournement d'un voile intermédiaire (spécial pour tracteur type étroit ou pneus 9-36 et 11-36).

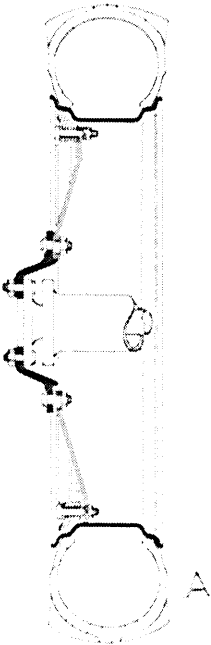
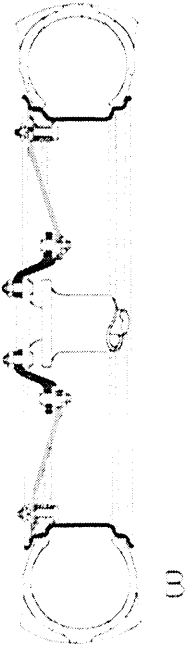
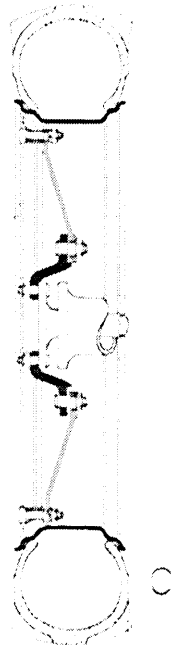
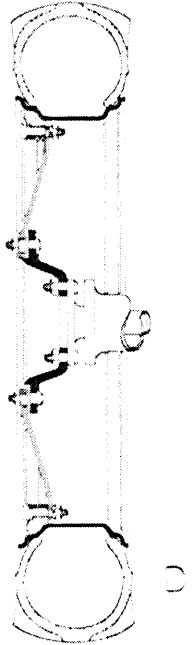
Pour changer de voie :

Placer des cales sous les trompettes de roues arrière, dévisser les écrous fixant le voile sur le moyeu et retirer la roue complète.

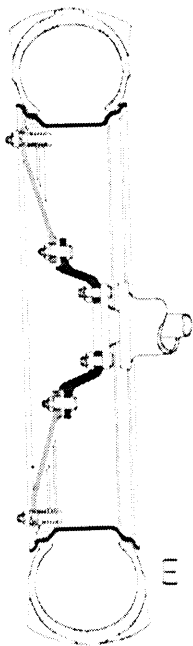
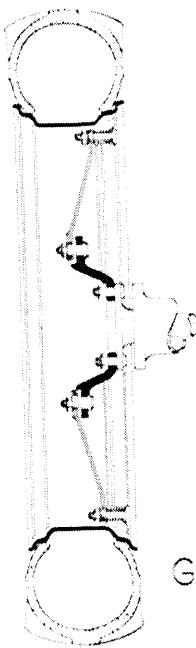
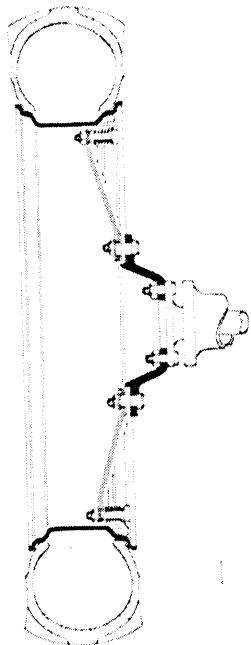
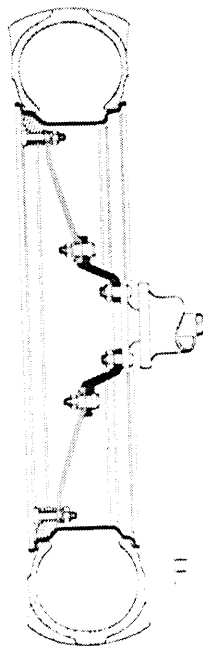
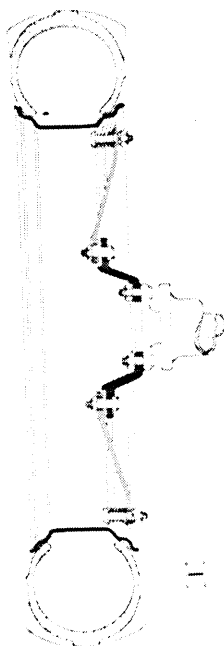
Choisir la voie et fixer d'abord le voile sur la jante (ainsi que le voile intermédiaire dans le cas d'un tracteur type étroit ou de pneus 9-36 et 11-36).

Remettre la roue en place, revisser et bloquer les écrous.

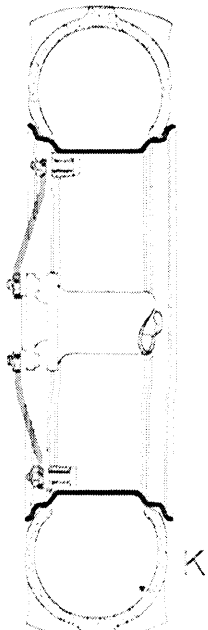
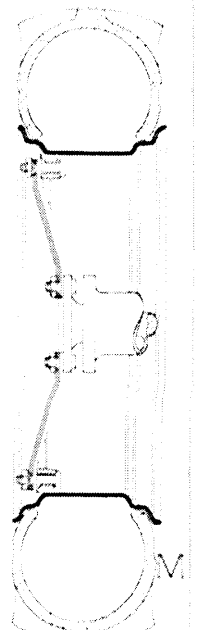
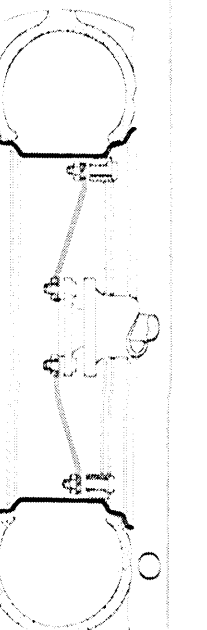
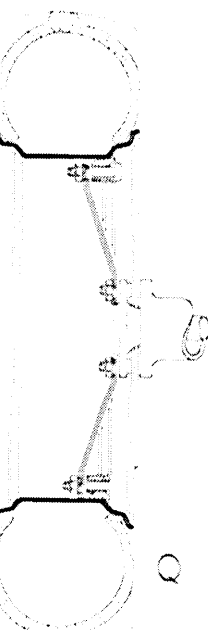
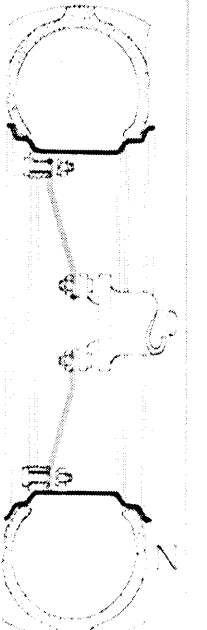
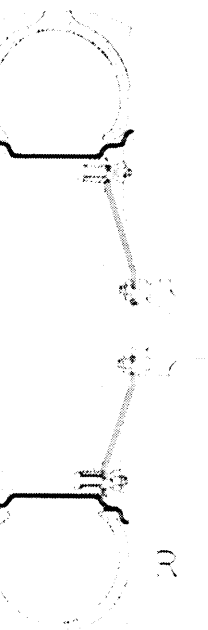
Certaines voies nécessitent le passage de la roue gauche à droite et inversement, s'assurer après chaque changement de voie que la flèche gravée sur le flanc du pneu est bien dirigée dans le sens de la rotation d'avancement.

PNEUS	VOIE	VOIE	VOIE	VOIE
				
NORMAL				
9-36	1,15 m	1,25 m	1,35 m	1,45 m
11-36		1,20 m	1,30 m	1,40 m
12-28				
11-28				
10-28				0,90 m
ÉTROIT				

ÉQUIPEMENT

PNEUS	VOIE	VOIE	VOIE
			
NORMAL			
9-36	1,55 m	1,65 m	1,85 m
11-36	1,50 m	1,70 m	1,90 m
12-28	1,00 m	1,10 m	1,30 m
11-28	1,00 m	1,10 m	1,30 m
10-28	1,00 m	1,10 m	1,30 m
ÉTROIT			
			
NORMAL			
9-36	1,65 m	1,75 m	1,95 m
11-36	1,60 m	1,80 m	2,00 m
12-28	1,10 m	1,20 m	1,40 m
11-28	1,10 m	1,20 m	1,40 m
10-28	1,10 m	1,20 m	1,40 m
ÉTROIT			

ÉQUIPEMENT

PNEUS	VOIE	VOIE	VOIE	VOIE
NORMAL 12,00-24 12-28 11-28 10-28				
	1,20 m	1,40 m	1,50 m	1,70 m
		0,85 m	0,95 m	1,15 m
		0,83 m	0,97 m	1,13 m
		0,83 m	0,97 m	1,13 m
VIGNERON				
NORMAL 12,00-24 12-28 11-28 10-28	1,30 m	1,50 m	1,60 m	1,80 m
		0,95 m	1,05 m	1,25 m
		0,94 m	1,07 m	1,24 m
	0,77 m	0,94 m	1,07 m	1,24 m
VIGNERON				